

Informations pratiques

Accueil les mercredis et les vacances scolaires à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas.

Les absences

En cas d'absence, merci de prévenir l'équipe par mail ou par téléphone

Les tarifs

Nos tarifs sont en fonction du quotient familial et de la commune de résidence. Retrouvez le détail sur le portail des Familles.

Journée : de 6,71€ à 14,66 €
Demi-journée : de 3,93 à 9,69 €
Repas : 3,52 € à 4,90 €

→ Chèques, espèces, chèques vacances, CESU et virement.



Le Pôle Ressources Handicap 35 (PRH 35) peut vous accompagner si votre enfant est en situation de handicap.

Inscrire son enfant

Notre portail des Familles vous permet de réserver des journées et de payer en toute sécurité 24h/24h.

<https://fdfamillesrurales35.pportail-familles.app>

Une inscription administrative préalable est nécessaire.

→ Contactez votre accueil de loisirs par mail ou par téléphone



**DIRECTION : Mélissa Jannou
et Julie Barjonet**

Rue Jean Clément
Et école élémentaire

06 71 86 17 35
al.orgeres@famillesrurales.org

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Famille
- Jeunesse
- Vie associative
- Consommation
- Loisirs
- Formation
- Éducation
- Tourisme
- Santé

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

Crédit : Axelle de Russé



Informations actualisées en avril 2022

Familles Rurales

ACCUEIL DE LOISIRS D'ORGÈRES
Rue Jean Clément 35230 ORGERES

Une équipe proche des familles et un projet pédagogique pour l'aider à grandir et s'épanouir.



Fédération départementale
11 avenue de Brocéliande
35131 Chartres-de-Bretagne
02 99 77 12 12
info.fd35@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/bretagne

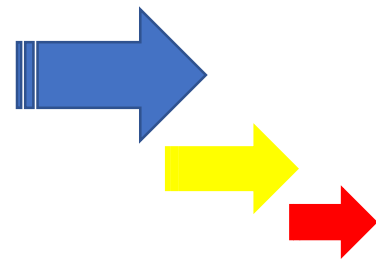
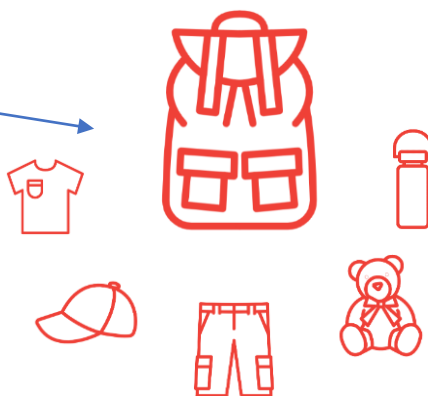


@FamilleRuralesIlleetVilaine



QUOI METTRE DANS SON SAC ?

- Son doudou pour dormir
- Vêtements de rechange si besoin
- Gourde
- Selon la météo (K-way, casquette, crème solaire)



Suivez les flèches de couleurs sur notre vidéo de présentation !

COMMENT L'HABILLER ?

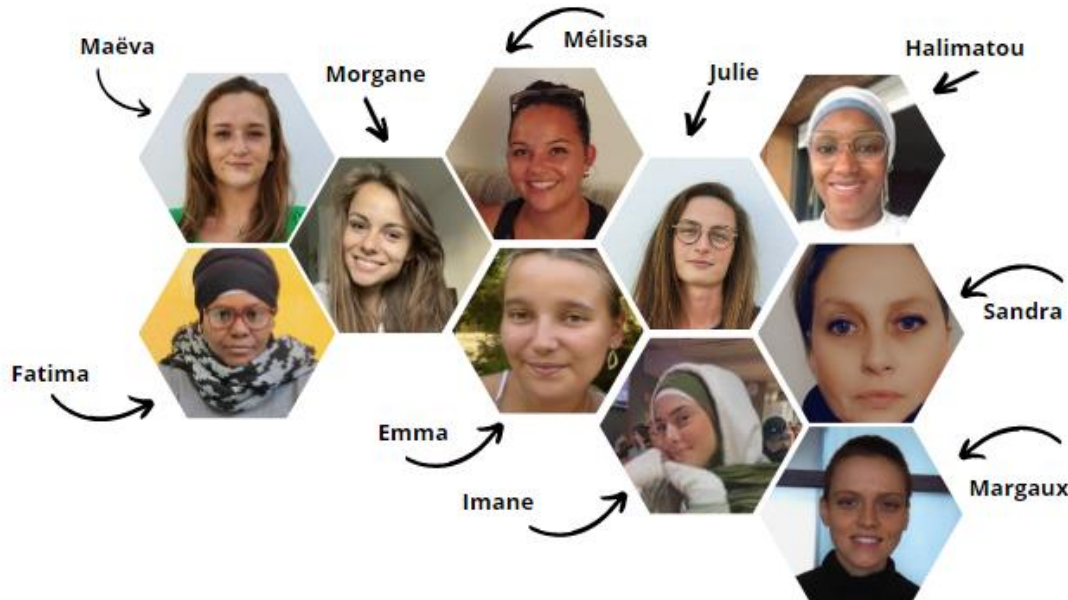
Une tenue et des chaussures confortables qui ne craignent rien. Votre enfant pourra s'amuser sans s'inquiéter !

N'hésitez pas à marquer ses vêtements pour l'aider à retrouver ses affaires.

	Accueil Rue Jean Clément pour tous les enfants (3-12 ans)	Accueil école maternelle (3-6 ans)
Mercredis	7h30 à 8h et de 18h à 18h30	De 8h à 18h
Vacances scolaires	7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30	De 8h30 à 17h30

JOURNÉE

7h30 à 9h30 : accueil échelonné
 9h30 à 11h30 : activités
 11h30 à 12h30 : repas
 À partir de 13h* : sieste des petits
 13h00 à 13h45 : temps libre
 13h45 à 14h30 : temps calme
 14h30 à 16h : activités
 16h-16h45 : goûter et temps de partage
 À partir de 17h jusqu'à 18h30 : départ échelonné



L'équipe

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme professionnel de l'animation et d'animateurs qualifiés (BAFA, équivalent ou stagiaire, et de non-diplômés)..

Qui organise votre accueil de loisirs ?

La Fédération départementale d'Ille et Vilaine organise la gestion de l'Accueil de Loisirs pour la commune d'Orgères dans la cadre d'une délégation de service public (depuis septembre 2017) pour une durée de 7 ans.

Familles Rurales
Agir ensemble,
 à chaque étape de la vie

Le planning d'activités à chaque période

Le projet éducatif et le projet pédagogique de l'accueil de loisirs sont tenus à la disposition des parents. Les parents peuvent obtenir, auprès des animateurs, des informations sur le déroulement des journées passées au centre ou à venir. La directrice est à leur disposition pour tout autre renseignement. Ils sont invités à consulter le tableau d'affichage où figurent le programme des animations, les menus...

Respecter le rythme de l'enfant et être à l'écoute de ses besoins est primordial pour nous